

RAPPORT N° 524 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 28 DECEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 20 au 27 décembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, dix (10) personnes ont été assassinées dans les provinces de Buhumuza, Bujumbura et Gitega.

Le rapport signale également le cas d'une (1) personne qui a été enlevée par des agents du Service National de Renseignement (SNR) dans la province de Buhumuza

1. Violation du droit à la vie

- Le dimanche 21 décembre 2025, dans la matinée, un corps sans vie d'une femme non identifiée d'environ 35 ans a été retrouvé dans le marais de Rweru situé entre les quartiers de Bwoga et de Zege de la ville et province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, le corps de la victime, qui n'a pas été identifiée, ne présentait aucune blessure. Les habitants des quartiers riverains pensent que la victime a été étranglée par des individus non encore identifiés qui ont ensuite abandonné son corps à cet endroit pour brouiller les pistes d'une enquête éventuelle.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale et approfondie pour identifier la victime, déterminer les circonstances du meurtre, retrouver les auteurs et les punir conformément à la loi.

- Le dimanche 21 dimanche 2025, dans la journée, le corps sans vie d'une septuagénaire connue sous le nom de Rose Kasa, âgée de 75 ans, a été découvert dans les eaux du ruisseau Karonga séparant les quartiers de Yoba et Zege, dans la ville et province de Gitega.

Selon des habitants du quartier de Yoba, Rose Kasa aurait été tuée ailleurs avant que son corps ne soit jeté dans le ruisseau afin de faire croire à une noyade et ainsi fausser les pistes d'une enquête éventuelle.

- Le dimanche 21 décembre 2025, dans la journée, un octogénaire connu sous le nom d'André Mabwa, âgé de plus de 80 ans, a été assassiné à coups de hache par des individus non encore identifiés à son domicile sur la colline de Rwamvura, zone de Kigamba, commune de Cankuzo, dans la province de Buhumuza.

Selon des sources administratives locales, les mobiles du crime ne sont pas encore élucidés et les auteurs de l'assassinat ont pris fuite après la commission du crime.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture des enquêtes crédibles, approfondies et impartiales pour identifier les auteurs de ces crimes et les sanctionner conformément à la loi.

- Le mercredi 24 décembre 2025, dans la journée, le corps sans vie de Claver Buname, âgé de 40 ans, a été retrouvé sur la rive de la rivière Ruvyironza, au pied de la colline de Bubaji de la commune de Gishubi, dans la province de Gitega

Selon des témoins oculaires, le corps de la victime présentait une profonde blessure au niveau du front. Les mêmes sources estiment que Claver Buname aurait été assassiné ailleurs par des individus non encore identifiés qui auraient ensuite jeté son corps dans la rivière pour faire croire à une noyade et ainsi fausser des enquêtes subséquentes. Le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital de Ntita dans la commune de Gishubi au moment où aucun suspect n'a été appréhendé.

Des membres de sa famille précisent que Claver Buname était porté disparu depuis le lundi 22 décembre 2025 au moment où il s'était rendu dans son champ pour récolter des pommes de terre.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête immédiate, approfondie et impartiale afin d'identifier les auteurs du meurtre, de les traduire en justice et de les sanctionner conformément à la loi.

- Le samedi 27 décembre 2025, dans la matinée, six corps sans vie d'hommes non identifiés en état de décomposition avancée ont été découverts par des agriculteurs dans leurs champs situés entre la 12^{ème} transversale de la colline de Rusiga et la 1^{ère} avenue de la colline de Murambi, dans la zone et commune de Cibitoke de la province de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, trois parmi les corps retrouvés portaient des uniformes des FARDC (Forces Armées de la République Démocratique du Congo), d'autres étaient en tenues civiles.

Les mêmes sources précisent que les autorités administratives et sécuritaires qui ont été alertées se sont rendus sur les lieux et ont ordonné l'inhumation immédiate des corps dans une fosse commune à proximité du lieu de leur découverte, sans qu'aucune enquête, pourtant obligatoire dans de telles circonstances, n'ait été ouverte.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie et impartiale pour élucider les circonstances de ces meurtres et identifier les auteurs afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Le lundi 22 décembre 2025, aux alentours de 10 heures du matin, des agents du Service National de Renseignement (SNR) ont enlevé un commerçant connu sous le nom de Révérien Nyanzira alias Rugega (60 ans) devant l'agence de la banque Interbank à Ruyigi dans la province de Buhumuza.

Selon des témoins oculaires, Révérien Nyanzira, originaire de la colline de Gahemba dans la commune de Ruyigi, mais résidant actuellement au centre-ville de cette commune, non loin du marché central, s'était rendu à la banque pour retirer de l'argent afin de pouvoir ensuite se rendre à Gitega pour s'approvisionner en marchandises. Tout à coup, un véhicule double cabine aux vitres teintées du SNR s'est arrêté devant lui et des agents en sont descendus brusquement avant de l'embarquer sans ménagement à bord de ce véhicule vers une destination inconnue. Depuis ce jour, personne dans sa famille ne sait où il se trouve, ni pourquoi il a été enlevé.

SOS-Torture Burundi a également appris que son fils, Moïse Mugisha, infirmier à l'hôpital Rema de Ruyigi, avait été enlevé le 10 novembre 2025 dans des circonstances similaires par des agents du SNR et qu'il est porté disparu depuis ce jour.

SOS-Torture Burundi appelle à l'Administration générale du SNR de révéler le sort et le lieu de détention de Révérien Nyanzira et de son fils Moïse Mugisha.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE